

MODULE 6

RESPECTER LES LOIS EN GÉRANT SON ÉQUIPE EFFICACEMENT



1 ½ jour



Objectifs

- Lois du travail et gestion efficace de la discipline:

À la fin de la formation, les participants seront en mesure de mieux comprendre les lois du travail, rédiger un avis disciplinaire; reconnaître les différents types de sanctions ainsi que de gérer une enquête disciplinaire.

- Le harcèlement psychologique:

À la fin de la formation, les participants seront en mesure de définir le harcèlement psychologique, mieux maîtriser les obligations de l'employeur et les recours possibles dans un cadre législatif.



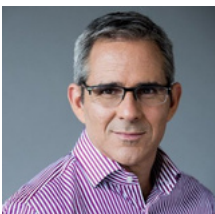
Contenu

- Salaire minimum (application, clause de non concurrence)
- Obligation d'accommodement
- Gestion de l'absentéisme, toxicomanie, drogues, etc.
- L'approche disciplinaire (conseils, types de sanctions, techniques)
- Définition du harcèlement psychologique
- Les obligations de l'employeur
- Les différents recours
- Notions d'éthiques



Formateur

Richard Auclair



Directeur général de l'AEIA et avocat spécialisé en droit du travail, monsieur Auclair est toujours très apprécié de tous les participants pour les exemples concrets et toujours pertinents qu'il expose lors des formations données à la CCAM.